

Michel et Peeters se concentrent sur les métiers en pénurie

EMPLOI La situation s'est détériorée en ce début d'année et la situation de la Belgique est une des plus mauvaises de la zone euro

Le problème était à l'agenda politique depuis quelques semaines déjà. Charles Michel (MR) l'a ajouté au sien et à celui des partenaires sociaux. Ce lundi en début d'après-midi, avec le ministre fédéral de l'Emploi, Kris Peeters (CD&V), le Premier ministre a convié les membres du « Groupe des Dix » (patrons et syndicats) pour une réunion sur la problématique des métiers en pénurie. C'est-à-dire ceux pour lesquels les employeurs peinent à trouver de la main-d'œuvre.

Depuis plusieurs semaines déjà, ce dossier fait l'objet de toutes les attentions. Il a figuré à l'ordre du jour du dernier comité de concertation entre le fédéral et les entités fédérées, fin mai. En effet, une bonne partie de la politique de l'emploi et de la formation est aux mains des Régions. C'est que les indicateurs sont au rouge : au premier trimestre de cette année, le taux d'emplois vacants en Belgique était de 3,5 %. La Belgique affiche le taux d'emplois vacants le plus important de la zone euro,

devant l'Allemagne et l'Autriche (2,9 %).

La réunion a duré près de deux heures. A la sortie, le Premier ministre a fait le point. « Nous devons définir ces solutions en concertation avec les partenaires sociaux, dans le respect des compétences de chacun », insiste Charles Michel. « Nous devons veiller à ce qu'il y ait plus de cohérence dans les décisions

prises pour pourvoir les emplois vacants. » « Collaboration et coordination sont les mots les plus importants pour trouver les solutions et instruments adéquats », ajoute Kris Peeters. « Nous avons confirmé notre souhait de continuer à travailler avec le gouvernement, ponctue Bernard Gilliot, président du G10. Nous chercherons des idées et des solutions dès cette semaine. »

Il a donc chargé le « Groupe des Dix » de plancher sur une série de propositions qui font consensus. Une première réunion se tiendra le 20 juin. Par ailleurs, un nouveau comité de concertation se tiendra le 27 juin prochain, avec ce point à nouveau inscrit à l'ordre du jour. Mais, insiste-t-on dans l'entourage du Premier ministre : pas question de s'enfermer dans un agenda. En effet, il faut laisser plancher les partenaires sociaux, tout en respectant l'autonomie des Régions. Il se dit néanmoins qu'une première batterie de mesures pourrait être présentée avant le 21 juillet.

La concertation sociale relancée

Du côté de la FEB, on se montre positif. Et l'on pose certains constats. « D'abord, tout le monde reconnaît le problème », se félicite Pieter Timmermans, son président. Ensuite, il faut agir maintenant sinon la croissance en sera affectée et ce sera un mauvais signal pour les employeurs et les demandeurs d'emploi. Enfin, il faut des mesures à court terme mais aussi d'autres

que nous pourrions concrétiser dans le cadre de l'accord interprofessionnel. »

L'AIP, justement, fait l'objet de certaines inquiétudes. En effet, comme le signale Robert Vertenuel, président de la FGTB, « les mesures qui seront prises pour les métiers en pénurie ne doivent pas hypothéquer les autres mesures dont nous pourrions discuter à la fin de cette année dans le cadre de l'AIP. Il ne faudrait pas qu'on dépense le budget prévu

pour ces discussions. » Autrement dit, les syndicats sont prêts à s'engager dans la lutte contre les métiers en pénurie mais il faut que le gouvernement les finance avec une autre enveloppe que celle de l'AIP. « Et s'il y a un intérêt pour les employeurs, il doit y en avoir un aussi pour les travailleurs », insiste le président du syndicat socialiste.

Derrière ces déclarations, on sent une volonté commune d'aboutir. Un climat que l'on n'a plus senti aussi apaisé entre partenaires sociaux depuis la conclusion du dernier accord interprofessionnel, au début de l'année dernière. Et cela alors que la réunion de ce lundi a été décidée tardivement, à la veille du week-end. L'initiative permet de relancer la concertation sociale, grippée par les dossiers des pensions et des prépensions. Elle permet aussi à Charles Michel de recentrer un peu la ligne de sa coalition. Et de mettre Kris Peeters à l'avant-plan, à quelques mois des communales. ■

PASCAL LORENT